

Guide des normes graphiques

**ORGANISME D'AUTORÉGLÉMENTATION DU COURTAGE IMMOBILIER DU QUÉBEC**

Juin 2014

OACIQ

# But du guide

Le présent guide décrit les normes graphiques liées à l'utilisation du logo de l'OACIQ. Ces normes doivent être respectées afin d'assurer l'uniformité de l'identification visuelle de l'Organisme.

## TABLE DES MATIÈRES

LOGO	3
VARIANTES	4
COULEURS	5
ZONE DE SÉCURITÉ	6
UTILISATIONS INTERDITES	7
RÈGLES GÉNÉRALES	8

## Mission

L'Organisme d'autoréglementation du courtage immobilier du Québec (OACIQ) est chargé d'appliquer la *Loi sur le courtage immobilier* et de la faire respecter.

Sa principale mission : veiller à la protection du public par un encadrement adéquat de la profession en assurant un courtage immobilier et hypothécaire de qualité au Québec.



# Variantes

Voici les variantes du logo acceptées.



OACIQ



OACIQ



OACIQ



OACIQ



OACIQ

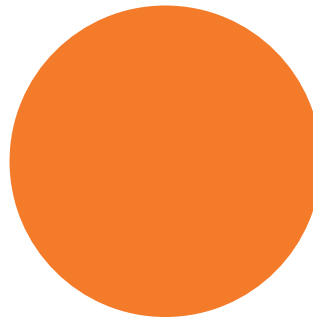


OACIQ

# Couleurs

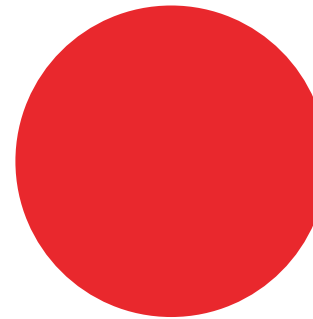
Notre identité visuelle s'affirme à travers quatre couleurs offrant un maximum d'impact.

Afin de conserver la notoriété du logo, il importe d'utiliser uniquement ces couleurs en tout temps.



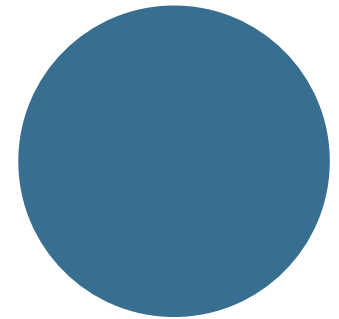
**Pantone 158 C**  
**CMJN** 0 64 97 0  
**RVB** 227 114 34  
HEX #E37222

100 %



**Pantone 1795 C**  
**CMJN** 0 94 100 0  
**RVB** 238 52 36  
HEX #EE3424

100 %



**Pantone 5405 C**  
**CMJN** 58 17 0 46  
**RVB** 73 110 143  
HEX #496E8F

100 %

## Zone de sécurité

Le logo doit être entouré d'un espace minimal en tout temps. Ceci afin d'accroître son impact visuel et de s'assurer qu'il soit clairement reconnu dans tous les contextes.

Utilisez la largeur de la porte pour définir l'espace de dégagement minimal au-dessus, en dessous et de chaque côté.

Aucun autre élément visuel ne doit empiéter sur la zone de sécurité : ni texte, image, forme ou texture.

Cette règle doit s'appliquer en toutes circonstances, peu importe le support, le format ou la version utilisés.



La zone de sécurité du logo correspond à la **largeur** de la porte.

Taille suggérée : 1,75 po

Taille minimale : 0,75 po

# Utilisations interdites

Afin de conserver une image de marque forte et uniforme, le logo est inaltérable. Ne le modifiez en aucune circonstance, même si le changement paraît mineur.

Voici des exemples de manipulations qui compromettent l'intégrité du logo :

- 01- En modifier les couleurs;
- 02- L'étirer ou l'incliner;
- 03- En changer l'orientation;
- 04- Ajouter un effet (texture, contour, ombre, etc.);
- 05- Le rendre transparent.

01



02



03



04



05



# Règles générales

Bien que ce guide tente d'englober la plupart des utilisations possibles du logo, il se peut que vous rencontriez une situation dont nous n'avons pas traité ici. Pour cette raison ou pour toute information supplémentaire, communiquez sans hésiter avec nous à [creation@oaciq.com](mailto:creation@oaciq.com).